

## L'OLUCOME demande à la CNUCC de voter une résolution sur le Burundi

@rib News, 04/11/2017 COMMUNIQUE DE PRESSE N°28 OLUCOME/11/2017 PORTANT SUR LA DEMANDE DE L'OLUCOME AUX ETATS PARTIES A LA CONVENTION DES NATIONS UNIES CONTRE LA CORRUPTION DE VOTER UNE RESOLUTION OBLIGEANT LE BURUNDI DE METTRE EN APPLICATION LES RECOMMANDATIONS EMISES DANS LE RAPPORT D'EXAMEN. « Les Etats parties à la Convention des Nations Unies contre la Corruption qui prendront part à la septième session de Vienne devraient adopter une résolution qui oblige le Burundi de mettre en œuvre toutes les recommandations contenues dans le rapport d'examen du premier cycle de 2011-2015. »

1. A la veille de la Septième Session ordinaire de la Conférence des Etats Parties à la Convention des Nations Unies contre la Corruption (CNUCC/COSP7) qui se tiendra à Vienne, en Autriche, du 6 au 10 novembre 2017, l'Observatoire de Lutte contre la Corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME), en tant qu'une organisation de la société civile burundaise qui a un statut d'observateur non permanent à cette conférence, regrette fort de constater que le Burundi n'a pas encore mis en œuvre aucune recommandation du premier rapport d'examen (relatif au premier cycle 2011-2015) alors que les experts des Nations Unies viennent d'évaluer pour la seconde fois le Burundi cette année. Lire la suite et l'intégralité du Communiqué

À

À

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});